

Communiqué de presse

Prix de l'Entrepreneur de l'Année - Région Auvergne-Rhône-Alpes

Félicitations à Jean-Frédéric Chibret (Laboratoires Théa), ainsi qu'à Coline Bertrand & Mahault de Guibert (La Rosée Cosmétiques) qui reçoivent respectivement le Prix de l'Entrepreneur de l'Année et le Prix de la Scale-Up de l'Année, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon, le 27 septembre 2022 : C'est une édition particulière pour le Prix de l'Entrepreneur de l'Année qui fête sa 30^e édition et qui met une nouvelle fois en lumière des dirigeants dont l'engagement et les valeurs créent de la richesse et de l'emploi en France. Mettre à l'honneur des entrepreneurs qui permettent le développement de leurs écosystèmes locaux, avec un engagement particulier dans les domaines sociaux et environnementaux a été le point d'orgue de cette nouvelle édition. Près de 300 candidats ont été rencontrés en France dont 48 en région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant plus de 15 000 salariés.

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, sept parcours entrepreneuriaux ont été récompensés, à l'image de **Jean-Frédéric Chibret et de Coline Bertrand & Mahault de Guibert**, respectivement pour les Prix de l'Entrepreneur de l'Année et le Prix de la Scale-Up de l'Année. La cérémonie de remise de prix a eu lieu hier à l'Hôtel de Ville de Lyon.

- **Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année Auvergne-Rhône-Alpes** a été décerné à **Jean-Frédéric Chibret, Laboratoires Théa (63)**
- **Le Prix de l'Entreprise Familiale Auvergne-Rhône-Alpes** a été décerné à **Evelyne Barberot, Johan Renaud, Pierre Renaud et Frédéric Renaud, Groupe GPA (26)**.
- **Le Prix de la Scale-Up de l'Année Auvergne-Rhône-Alpes** a été décerné à **Coline Bertrand & Mahault de Guibert, La Rosée Cosmétiques (69)**
- **Le Prix de la Start-Up de l'Année Auvergne-Rhône-Alpes** a été décerné à **Yun Luo, Rosi Solar (38)**
- **Le Prix de l'Engagement Sociétal Auvergne-Rhône-Alpes** a été décerné à **Tom Thiellet & Mathilde Arrault, Le Moulin (69)**
- **Le Prix Coup de cœur du Jury – Catégorie Entrepreneur de l'Année** a été décerné à **Gilles Réguillon, Chamatex (07)**
- **Le Prix Coup de cœur du Jury – Catégorie Start-Up de l'Année** a été décerné à **Thibault Honegger & Florian Larramendy, Netri (69)**

Pour Marc-André Audisio, responsable du bureau EY de la région Auvergne-Rhône-Alpes « *Le goût d'entreprendre est plus que jamais à l'ordre du jour. Malgré la pandémie et ses conséquences économiques, les dirigeants se sont montrés toujours plus audacieux, résilients, agiles et innovants ! Chez EY, nous accompagnons depuis plus de 30 ans les entrepreneurs dans leurs défis, qu'ils relèvent avec leurs équipes. Nos nouveaux lauréats régionaux sont la preuve du dynamisme, de l'engagement social et environnemental déployés au niveau local* »

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année se tient sur l'ensemble du territoire français dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Est, Île-de-France, Nord de France, Nouvelle-Aquitaine, Ouest, Sud-Est et Occitanie. Les lauréats distingués dans chacune des régions concourront ensuite pour la cérémonie nationale qui se tiendra le **jeudi 20 octobre** prochain à la salle Pleyel, à Paris.

Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année est organisé par EY, en partenariat avec **HSBC Continental Europe**, **Verlingue**, courtier en assurances, et **Steelcase**, leader mondial de l'aménagement tertiaire, avec le soutien de **Bpifrance**, et en partenariat média Bref eco.

Pour toute information complémentaire : [Site du Prix de l'Entrepreneur de l'Année](#)

Relations Presse du Prix de l'Entrepreneur de l'Année Auvergne-Rhône-Alpes :

Sabrina Benyahia (EY) : 06 80 05 35 68 – sabrina.benyahia@fr.ey.com

Réseaux sociaux

Twitter : [@EYFrance](#) #EOYFR

Youtube : www.youtube.com/c/EYFranceOfficiel

Pour départager les 48 candidats de la région Auvergne-Rhône-Alpes, deux jurys composés de membres indépendants de l'écosystème ont délibéré le 7 juillet 2022.

Le jury du **Prix de l'Entrepreneur de l'Année**, présidé par **Bernard Reybier, PDG du Groupe Fermob et Président du Family Business Network Auvergne-Rhône-Alpes**, était composé de :

- Pierre-Martin Aubelle, Fondateur Les Clés de l'Atelier et lauréat du Prix Engagement Sociétal 2019
- Luc Blanchet, DG de Botanic et lauréat régional 2021 du Prix de l'Entrepreneur de l'Année
- Michel Coster, Directeur de l'Accélérateur EMLyon
- Alexandre Guillaume, Président de M.S et lauréat du Prix Spécial du Jury 2019
- Alexis Janin, Directeur régional d'Euronext
- Xavier Omerin, PDG du Groupe Omerin et lauréat national du Prix Entreprise Familiale 2018
- Manuel Patrouillard, DG de Handicap International
- Béatrice Schimdt-Thollin, PDG de EFI Automotive

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



Le jury de la **Start-Up de l'Année**, présidé par **Denise Hoblingre, Directrice Générale déléguée de Keranova**, était composé de :

- Alexis Janin, Directeur régional d'Euronext
- Célia Hart, General Partner de Supernova Invest
- Emilie Legoff, Co-présidente French Tech One Lyon Saint-Etienne
- François Miceli, DG et Associé de UI Investissement
- Kevin Romani, Directeur du Développement de Lyonbiopôle
- Noémie Rondeau, Start-up Manager de l'EMLyon
- Philippe Ruffin, Directeur New Ventures de Greenpact
- Nicolas Sordet, DG d'Afyren et Lauréat 2021 Start-up de l'Année

CRITERES DE SELECTION pour la catégorie ENTREPRENEUR DE L'ANNEE

Pour participer au Prix de l'Entrepreneur de l'Année, les entreprises doivent répondre aux critères suivants :

- L'entrepreneur doit être dirigeant de l'entreprise depuis au moins 3 ans ;
- L'entrepreneur doit posséder seul ou avec l'équipe dirigeante au moins 10% du capital de l'entreprise ;
- La société doit réaliser un CA minimum de 10 M€ ;
- Le capital de l'entreprise ne doit par ailleurs pas être détenu à plus de 50 % par un groupe, à l'exception des sociétés sous LBO ;
- L'entreprise ne doit pas être filiale d'un groupe ;
- L'entreprise doit présenter un modèle économique pérenne et une capacité démontrée à générer de la croissance.

CRITERES DE SELECTION pour la catégorie START-UP DE L'ANNEE

Pour participer au Prix Start-up de l'Année, les entreprises doivent répondre aux critères suivants :

- L'entrepreneur doit être actionnaire à hauteur de 10 % au minimum (directement ou indirectement) ;
- La société doit être créée depuis moins de 10 ans ;
- La société doit réaliser un CA minimum de 1,5 M€ ou levée de fonds du même montant, cumulée depuis la création de l'entreprise ;
- L'entreprise ne doit pas être filiale d'un groupe.

A partir de cette sélection, les experts d'EY analysent les parcours des chefs d'entreprise, leurs choix stratégiques, les données financières, les perspectives de croissance, ses engagements autour des critères environnementaux, sociétaux, de gouvernance afin de constituer leur dossier de participation.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



ANNEXES

Liste des 25 candidats dans la catégorie « Entrepreneur de l'Année »

RAISON SOCIALE	PRENOM	NOM
BOA Concept	Jean-Lucien Chantal	Rasclé Ledoux
CHAMATEX	Gilles	Réguillon
CHLORIDE	Guillaume Ivan Elena Pierre Jean-Baptiste	Perol Tejeda Chernetsova Queyroi Trollé
CIME	Virgile et Ondine	Suavet
ENERGY POOL	Olivier	Baud
EZDO	Jean-Marc	Lhermite
GROUPE CHEVAL	Jean-Pierre	Cheval
GROUPE GPA	Evelyne Johan	Barberot Renaud
GROUPE KARDOL	Maud Alexandre	Billard-Coester Poncet
GROUPE LDLC	Laurent et Olivier	De la Clergerie
GROUPE LIP	Fabrice	Faure
GROUPE MECALAC	Alexandre	Marchetta
KOESIO	Pierre	Brenier
KORUS	Charles	Marcollin
LABORATOIRES THEA	Jean-Frédéric	Chibret
LES VERGERS BOIRON	Alain	Boiron
MAPED	Romain et Antoine	Lacroix
OBIZ	Brice	Chambard
PAREDES	François	Thuilleur
PICTURE ORGANIC CLOTHING	Vincent Julien Jérémy	André Durant Rochette
PRODEVAL	Sébastien	Paolozzi
SENSO PUR	Fabien et Marine	Bully
SHIFT CONSULTING	Alexandre	Rocco

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



SYNOV	Nordine	Mazari
TRANSPORTS CORDIER	Anne-Marie et Ludovic	Colley

Liste des 23 candidats dans la catégorie « Start-up »

RAISON SOCIALE	PRENOM	NOM
365 Talents	Loïc	Michel
	Mathieu	Martin
	Paul	Mougel
APIX ANALYTICS	Eric	Laporte
	Pierre	Puget
	Philippe	Andreucci
	Eric	Colinet
AugmentedCISO	Cyril	Guillet
CARESTER	Frédéric	Carencotte
COOKUT	Grégory	Maitre
DRACULA TECHNOLOGIES	Brice	Cruchon
ENTR'UP- ASTER	Vincent	Mendes
ERANOVA	Philippe	Lavoisier
	Philippe	Michon
EXPLORA PROJECT	Stanislas	Gruau
	Alix	Gauthier
ICI Présent	Vincent	Naigeon
INOVAYA	Khaled	Al Mezayen
	Guillaume	Lonchamp
	Justine	Vidil
INVERS	Sébastien	Crépieux
	Stéphanie	Cailloux
La Rosée Cosmétiques	Coline	Bertrand
	Mahault	de Guibert
LANCEY Energy Storage	Raphaël	Meyer
LES OPTICIENS MOBILES	Matthieu	Gerber

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



LumApps	Sébastien Elie Géraldine	Ricard Mélois Bothier
MICROOLED	Eric	Marcellin-Dibon
MON PETIT PLACEMENT	Thomas	Perret
MOONBIKES	Nicolas	Muron
MYM	Gaspard Pierre	Hafner Garonnaire
NETRI	Thibault Florian	Honegger Larramendy
REMEDEE LABS	David Jacques Michael	Crouzier Husser Foerster
ROSI SOLAR	Yun	Luo

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients. Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2022 EY & Associés.

Tous droits réservés.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers. ey.com/fr

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



**Building a better
working world**

Les lauréats du Prix de l'Entreprise familiale, Région Auvergne-Rhône-Alpes



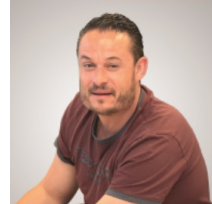
Evelyne Barberot
Co-dirigeante



Johan Renaud
Co-dirigeant



Pierre Renaud
Co-dirigeant



Frédéric Renaud
Co-dirigeant



Secteur d'activité :
Recyclage automobile

Année de création : 1962
Chiffre d'affaires 2022 : 58 M€
Effectifs 2022 : 200

Leurs parcours

Fondée par la famille Renaud dans les années 1960, l'entreprise continue aujourd'hui d'être co-dirigée par ses membres, Evelyne Barberot, Pierre, Johan et Frédéric Renaud.

Johan Renaud est en charge du développement du Groupe GPA et représente la troisième génération de la famille fondatrice. Après des études en école de commerce, Johan débute sa carrière en tant que chef de projet dans le recyclage de bateaux, en Chine. Une expérience qu'il interrompt suite au décès de son grand-père : il revient en France afin d'aider son père dans la gestion de l'entreprise familiale.

Evelyne Barberot, l'une des représentantes de la seconde génération, s'est impliquée très tôt dans l'entreprise aux côtés de ses frères.

Le Groupe GPA, installé à Livron-sur Drôme, est spécialisée dans la collecte et le recyclage de matières et pièces automobile : il va recycler plus de 24 000 véhicules en 2022.

Le groupe GPA est l'un des plus grands centres d'Europe et le N°1 en France en termes de surface et de capacité de recyclage de véhicules, GPA est une entreprise tournée vers l'international avec plus de 40% de son chiffre d'affaires à l'export et qui place l'innovation au cœur de son développement, que ce soit dans les méthodes de travail (construction de sa nouvelle usine pensée pour le bien-être des salariés), dans ses investissements (ombrières photovoltaïques) mais aussi dans la digitalisation de son activité et de ses processus de production.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



**Building a better
working world**

Ses engagements RSE

L'originalité du positionnement du groupe tient dans la dimension sociale, sociétale et environnementale qu'ont su insuffler la famille Renaud et leurs descendants afin de redorer l'image de la casse automobile et devenir un modèle écologique pour son activité et pour l'industrie.

La politique de performance durable est au cœur de la stratégie et du développement de GPA puisque tous les développements et les innovations sont pensés autour des dimensions qualité, environnement et sécurité (99,7% des composants d'un véhicule sont recyclés), valeurs chères à la famille Renaud au travers de sa politique QSE.

L'entreprise optimise son fonctionnement afin de minimiser son impact écologique, cela s'illustre par le recours à des partenaires logistiques choisis selon leur proximité géographique ou encore avec l'aménagement du site avec un sol bitumé imperméable aux pollutions.

Un dispositif de qualité de vie au travail a été mis en place, à chaque contrat avec un tiers, 1% du prix de l'investissement est consacré en concertation avec le fournisseur afin d'être investi dans des projets bénéficiant aux salariés.

De plus les salaires sont indexés chaque année sur le taux de l'inflation afin de suivre l'évolution du coût de la vie et les salariés sont associés aux performances de l'entreprise via le versement d'une participation.

Les clés de sa réussite

- Aventure familiale, le groupe GPA a adopté une culture d'entreprise qui considère la famille comme une valeur centrale et fédératrice.
- Fort ancrage territorial de la société qui s'inscrit dans une dynamique régionale de transition écologique avec la Biovallée® et un impact social fort puisque GPA a développé des emplois "durables" et diversifiés qui ne sont ni délocalisables et ni automatisables.
- Politique Qualité-Sécurité-Environnement très présente au sein du groupe.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire média :



**Building a better
working world**